

Alliance québécoise des milieux de vie pour aînés

IL EST TEMPS DE PASSER DE LA PAROLE AUX ACTES

MÉMOIRE DÉPOSÉ DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION PRÉ BUDGÉTAIRE 2026-2027 DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

**Alliance québécoise des milieux de vie pour aînés
(AQMVA)**

Janvier 2026



Nous tenons à remercier toutes les personnes impliquées dans la rédaction et la révision linguistique du mémoire de l'AQMVA pour leur précieuse collaboration.

POUR INFORMATION

Carl Veilleux, porte-parole de l'AQMVA

Courriel : carl.veilleux@s-e-g.ca

Cellulaire: (514) 246-2073

Annick Lavoie, coporte-parole de l'AQMVA

Courriel : a.lavoie@aepec.qc.ca

Cellulaire : (514) 755-7541

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DE L'ALLIANCE QUÉBÉCOISE DES MILIEUX DE VIE POUR ÂÎNÉS	4
CONTEXTE DE CRISE ET ENJEUX SOCIAUX.....	5
COÛTS ASSOCIÉS À L'INACTION	8
Figure 1 Coût supplémentaire si aucune nouvelle place n'est développée en partenariat avec l'AQMVA (statu quo).....	9
FIGURE 2 COÛT SUPPLÉMENTAIRE SI LES NOUVELLES PLACES SONT DÉVELOPPÉES EN PARTENARIAT AVEC L'AQMVA AU RYTHME DES 5 DERNIÈRES ANNÉES	9
RECOMMANDATIONS DE L'AQMVA.....	10
CONCLUSION.....	10
Annexe 1 – Coût de construction par type d'hébergement	12

PRÉSENTATION DE L'ALLIANCE QUÉBÉCOISE DES MILIEUX DE VIE POUR ÂÎNÉS

L'Alliance Québécoise des milieux de vie pour aînés (ci-après AQMVA) regroupe six grandes associations en matière de soins, d'hébergement et d'habitation pour les personnes en perte d'autonomie au Québec, soit :

- Le [Regroupement des résidences privées pour aînés](#) (RQRA);
- L'[Association des Ressources Intermédiaires d'hébergement du Québec](#) (ARIHQ);
- L'[Association des Établissements Privés Conventionnés](#) (AEPC);
- L'[Association des Établissements de Longue Durée Privés du Québec](#) (AELDPO);
- Le [Regroupement québécois des offices d'habitation](#) (RQOH);
- L'[Association des soins à domicile du Québec](#) (ASDQ).

Mise sur pied le 20 mars 2025, cette coalition inédite lance un appel au gouvernement et à l'ensemble de la société québécoise sur l'urgence d'agir pour garantir la dignité des personnes aînées au Québec¹. Le vieillissement rapide de la population québécoise met en lumière les failles d'un système déjà sous pression. Le statu quo n'est plus possible. Sans action immédiate et concertée de la part du gouvernement du Québec, ce sont 111 000 personnes aînées qui risquent de ne pas avoir accès aux soins, aux services et à un milieu de vie de qualité d'ici 2035.

L'AQMVA représente des organisations d'hébergement, d'habitation et de soins exploitées par des gestionnaires privés et sans but lucratif, mais dont les services sont subventionnés par le gouvernement du Québec pour certains. C'est notamment le cas pour les CHSLD privés conventionnés et les ressources intermédiaires (RI), dont les opérations sont en grande partie financées par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). L'offre de services de ces organisations répond aux besoins d'une clientèle

¹ AQMVA (2025, 20 mars) Création de l'Alliance québécoise des milieux de vie - Six grandes associations d'hébergement s'unissent devant l'urgence de la situation. [Communiqué] <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/creation-de-l-alliance-quebecoise-des-milieux-de-vie-six-grandes-associations-d-hebergement-s-unissent-devant-l-urgence-de-la-situation-840662284.html>

variée, allant de l'hébergement et de l'habitation de personnes autonomes, aux soins à domicile à l'hébergement de moyenne à longue durée (perte d'autonomie modérée à élevée).

Ensemble, les membres de l'AQMVA répondent aux besoins de quelque 266 000 aînés au Québec. Ces derniers sont à domicile ou hébergés dans l'une des 2 000 installations réparties dans toutes les régions du Québec qui emploient 87 000 personnes. La majorité de ces installations (67 %) sont des résidences privées pour aînés (RPA), suivies des Ressources intermédiaires (RI) (19 %), des RPA sans but lucratif (10 %) et des CHSLD privés, conventionnés et non conventionnés (4 %). En termes de soins à domicile (SAD) pour les aînés, l'importance est tout aussi grande, alors que l'Alliance compte environ 100 000 usagers.

L'AQMVA s'est donné pour mission d'intervenir auprès des décideurs publics afin de faire valoir l'importance des conditions favorables à la pérennité, à l'accessibilité et à la qualité des milieux de vie et d'habitation pour aînés au Québec. Elle agit également comme un lieu d'échanges, d'expertise et de concertation, favorisant le partage de bonnes pratiques et l'amélioration continue des services offerts aux personnes parmi les plus vulnérables.

CONTEXTE DE CRISE ET ENJEUX SOCIAUX

Le Québec fait face à une transformation démographique majeure. La proportion des personnes âgées de 65 ans et plus, qui représentait 15 % de la population en 2010, atteindra près de 25 % en 2040. Cette évolution s'accompagnera d'une augmentation marquée des besoins en soutien à l'autonomie, particulièrement chez les aînés très âgés. Ce phénomène résultant du passage des baby-boomers à l'âge de la retraite et de l'augmentation de l'espérance de vie, posera des défis majeurs pour le système de santé avec l'augmentation des besoins en services de santé et une complexité accrue des problèmes liés à l'âge².

² Salgado, D. (2026, 7 janvier) L'inquiétude vieillir au Québec. *Le Devoir*.
<https://www.ledevoir.com/opinion/lettres/946023/inquietude-vieillir-quebec?>

Selon les prévisions de la firme AVISEO Conseil³ pour l'AQMVA, le nombre d'aînés nécessitant des services de soutien et d'assistance passera de 289 000 en 2025 à 400 000 en 2035 au Québec, soit une hausse de 38 %, représentant 111 000 personnes.

Cette croissance sera fortement concentrée chez les groupes d'âge avancé. C'est ainsi que les personnes de 80 ans et plus représenteront à elles seules 86 % de l'augmentation totale des besoins, avec des hausses particulièrement prononcées chez les 85 à 89 ans (+ 64 %) et les 90 ans et plus (+ 50 %). Sur le plan territorial, la croissance de la demande sera généralisée, mais plus de la moitié de l'augmentation se concentrera dans quatre régions : Montérégie, Montréal, Laurentides et Capitale-Nationale. Certaines régions moins peuplées, comme le Nord-du-Québec (+53 %) et la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (+42 %), afficheront des taux de croissance supérieurs à la moyenne, ce qui posera des défis particuliers en matière de planification et d'équité territoriale. Une pression démographique qui se traduira par une demande accrue dans l'ensemble du continuum des soins et des milieux de vie.

Actuellement, 25 000 aînés ne reçoivent pas les services nécessaires, répartis sur plusieurs listes d'attente : 17 800 pour les soins à domicile, 3 883 pour les RI et 3 500 pour les CHSLD. De plus, l'offre publique actuelle est nettement insuffisante pour absorber l'importante croissance des besoins, entraînant, par exemple, des goulots d'étranglement dans les résidences privées pour aînés (RPA), où des personnes en attente de transfert vers des milieux de vie plus médicalisés devront demeurer plus longtemps. Les services de soins aux aînés québécois sont en déjà crise et la situation ne fera que se détériorer.

Bien que le soutien à domicile, soit les personnes âgées vivant en RPA ou dans un domicile privé ou communautaire autre qu'une RPA, continue de représenter la majorité des besoins pour les personnes âgées, les augmentations les plus marquées, en proportion, toucheront les CHSLD et les RI. En effet, la demande pour ces milieux déjà sous tension devrait croître de 56,7 % pour les CHSLD et de 53 % pour les RI au cours des prochaines années.

³ AVISEO Conseil (2025, 23 septembre) AQMVA Prévision de la demande en services de soutien et d'assistance pour les aînés au Québec <https://aviseo.ca/perspectives/besoins-soutien-aines-quebec-etude-aviseo/>

Cette intensification des besoins s'explique par le fait que la hausse de la demande sera principalement concentrée chez les personnes âgées de 80 ans et plus d'ici 2035. Ces groupes d'âge avancé requièrent généralement des soins d'intensité supérieure, ce qui exercera une pression supplémentaire sur les milieux offrant des services spécialisés et intensifs.

En valeur absolue, c'est toutefois la demande de soutien à domicile qui connaîtra la plus forte progression. L'étude d'Aviseo estime qu'environ 83 000 personnes âgées additionnelles présenteront des besoins accrus en soins et en assistance, ce qui amplifiera les défis liés à l'offre de services dans l'ensemble du continuum de soins et d'hébergement. Une incapacité les services nécessaires en soutien à domicile aura des effets dévastateurs sur l'ensemble des milieux d'hébergement et les services de première ligne en santé.

Le 20 novembre 2025⁴, l'AQMVA a tenu à Québec la Journée de concertation nationale sur les milieux de vie pour aînés. Cet événement a réuni des représentants d'organismes du continuum de soins, d'habitation et d'hébergement, des élus ainsi que des représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et de Santé Québec. La première étude d'Aviseo, rendue publique à cette occasion, alimenta les échanges entre les participants de l'événement sur la nécessité d'une prévisibilité dans la planification des besoins afin d'adapter les différents milieux de vie aux besoins croissants des personnes âgées. Une approche qui repose sur un changement de paradigme : reconnaître la crise et organiser les services à partir des besoins réels de la population, des données probantes et d'une logique de continuum. Elle constitue une condition essentielle pour assurer le bien-être des aînés et bâtir un système qui soit plus équitable, stable et cohérent.

Plusieurs organismes et institutions ont, à différents moments, fait écho aux mêmes constats :

⁴ AQMVA (2025, 25 novembre) Création de l'Alliance québécoise des milieux de vie - Six grandes associations d'hébergement s'unissent devant l'urgence de la situation [Communiqué] <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/creation-de-l-alliance-quebecoise-des-milieux-de-vie-six-grandes-associations-d-hebergement-s-unissent-devant-l-urgence-de-la-situation-840662284.html>

- La [Vérificatrice générale du Québec](#) a souligné l'importance d'une planification et d'une gouvernance plus rigoureuses pour assurer des services à la hauteur des besoins.
- Le [Protecteur du citoyen](#) a rappelé la nécessité de protéger les droits des personnes et de garantir une qualité de services stable et sécuritaire.
- Le [Commissaire à la santé et au bien-être](#) a mis en évidence l'enjeu de mieux organiser l'offre et de soutenir l'autonomie des aînés.
- L'[Institut du Québec](#) a insisté sur l'ampleur du choc démographique et sur la nécessité d'investir et de planifier afin de préserver la capacité du système.
- Le [La Chaire de recherche en fiscalité et finances publiques](#) a rappelé les impératifs de soutenabilité budgétaire et de choix structurants en matière de financement.

COÛTS ASSOCIÉS À L'INACTION

Les besoins en matière de soins et d'hébergement sont connus depuis des années, mais le manque de planification et d'action proactive demeure alarmant. Malgré les avertissements répétés par les acteurs du terrain quant à l'urgence d'agir, la situation continue de se détériorer.

Afin d'éclairer les choix budgétaires à venir, Aviseo Conseil a réalisé pour l'AQMVA une deuxième étude sur l'estimation des coûts découlant de la hausse de soutien à l'autonomie des aînés à l'horizon 2035. Cette analyse repose sur le modèle SimSAD qui permet d'analyser les besoins futurs en matière de soutien à l'autonomie et distingue les coûts des soins, les coûts fixes par place et les coûts de construction.

L'essentiel de ces coûts provient des investissements qui seront requis en infrastructures. Le coût de construction d'une place en maison des aînés dépasse désormais le million de dollars, comparativement à des coûts nettement inférieurs dans les milieux de vie exploités par les membres de l'AQMVA, tels que les Ressources Intermédiaires, les CHSLD privés conventionnés et les résidences privées et communautaires pour aînés, comme l'indique le tableau 1 en annexe de ce document.

Un véritable partenariat avec les membres de l'AQMVA combiné à un investissement pour relancer le développement des services aux aînés permettrait au gouvernement d'éviter une dépense évaluée entre 17 à 24 G\$ sur 10 ans. Pour maximiser les coûts évitables au gouvernement, un investissement de 1.1 G\$ serait nécessaire dès l'an 1, si celui-ci serait fait dans le budget 2026-2027.

Figure 1 Coût supplémentaire si aucune nouvelle place n'est développée en partenariat avec l'AQMVA (statu quo)

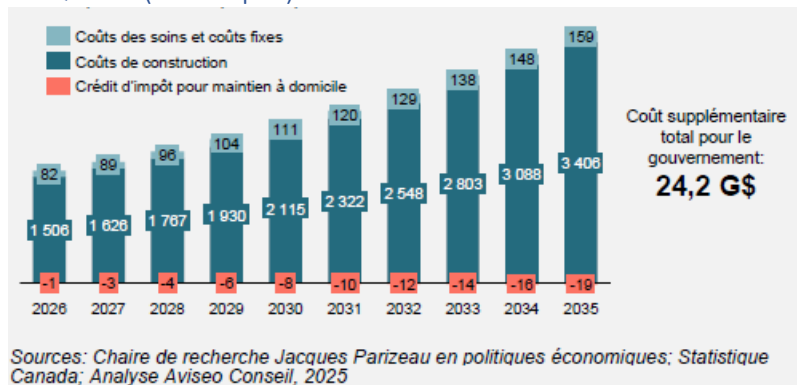
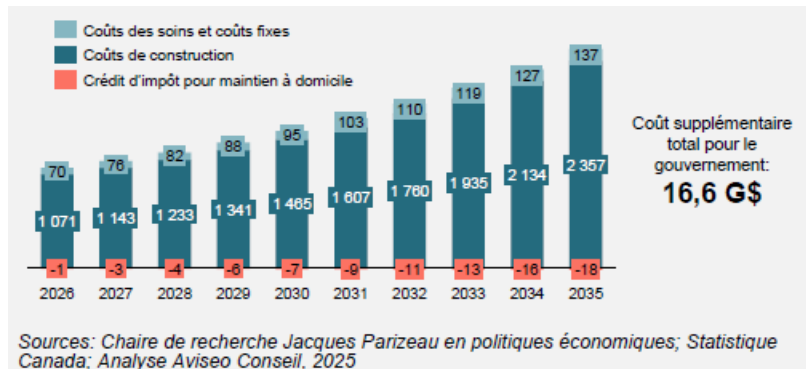


FIGURE 2 COÛT SUPPLÉMENTAIRE SI LES NOUVELLES PLACES SONT DÉVELOPPÉES EN PARTENARIAT AVEC L'AQMVA AU RYTHME DES 5 DERNIÈRES ANNÉES



Les données d'Aviséo démontrent clairement que les associations membres de l'AQMVA génèrent pour le gouvernement du Québec des économies substantielles en matière de soins et d'assistance aux personnes âgées. Un véritable partenariat avec les membres de l'AQMVA combiné à un investissement pour relancer le développement des services aux aînés permettrait au gouvernement d'éviter une dépense évaluée entre 16,6 à 24,2 G\$ sur 10 ans.

RECOMMANDATIONS DE L'AQMVA

Les recommandations de ce mémoire s'inscrivent dans les priorités récemment rappelées par le gouvernement. Dans son discours d'ouverture de session parlementaire de septembre 2025, le [premier ministre](#) a placé les aînés au cœur de l'action gouvernementale, notamment en réitérant l'importance de protéger la dignité des personnes âgées et de leur offrir des milieux de vie de qualité. Dans cet esprit, investir de manière prévisible et structurée, et ce, tout au long du continuum de soins et d'hébergement, évitera des bris de services, des rattrapages coûteux et des interventions d'urgence.

1. **Un plan d'action clair sur 10 ans**, pour anticiper les besoins croissants et mettre en place les ressources nécessaires pour éviter une crise humanitaire.
2. **Renforcer les partenariats public-privé**, pour mobiliser toutes les forces vives de la société dans la construction d'une réponse concertée et pérenne.
3. **Une meilleure transparence** est nécessaire dans la prise de décision et les budgets pour assurer une planification efficace et optimale des ressources.
4. **Des financements suffisants et adaptés**, fondés sur des analyses régulières des besoins spécifiques des milieux de vie pour aînés.
5. **Une réduction de la bureaucratie** qui, aujourd'hui, entrave la capacité d'agir efficacement face à l'urgence des besoins.
6. **Une réduction des inégalités** régionales et socio-économiques, qui privent des milliers d'aînés d'un accès juste et uniforme à des services de qualité.

CONCLUSION

Le vieillissement accéléré de la population québécoise n'est ni une surprise ni une fatalité, mais il impose des choix structurants. Les données présentées dans ce mémoire démontrent clairement que l'inaction ou le maintien du statu quo générera des coûts humains et financiers considérables pour le Québec. D'autant qu'à l'heure actuelle, malgré toutes les démarches entreprises par l'AQMVA, il n'existe aucune planification pour faire face à la crise.

Les associations membres de l'AQMVA possèdent une expertise indéniable de services aux aînés québécois. Elles ne demandent pas mieux que d'en faire profiter le gouvernement du Québec. Reconnaissant que beaucoup d'argent est déjà investi dans le réseau de la santé, l'AQMVA souligne qu'une utilisation plus efficiente des sommes investies est possible et nécessaire. L'AQMVA établit que trois conditions doivent cependant être remplies pour permettre de traverser la crise :

1. Le courage d'un regard lucide ;
2. L'audace d'un vrai partenariat ;
3. La rigueur de la prévisibilité et de la planification.

Une stratégie fondée sur la planification à long terme, la collaboration avec les milieux de vie privés et communautaires et l'utilisation optimale des ressources publiques, permettrait non seulement de répondre adéquatement aux besoins des aînés, mais aussi de générer des économies majeures pour l'État.

La publication de la nouvelle Politique de soutien à domicile vient confirmer la pertinence des orientations défendues par l'AQMVA et ses membres. Sa mise en œuvre représentera un levier déterminant pour répondre à la croissance rapide des besoins, à condition qu'elle s'appuie sur une réelle complémentarité entre les différents milieux de services, une planification prévisible et des mécanismes de collaboration structurés.

L'AQMVA réitère sa pleine disponibilité à collaborer avec le gouvernement du Québec afin de bâtir, dès aujourd'hui, un continuum de soins et des milieux de vie durables, humains et financièrement responsables, à la hauteur des attentes et de la dignité des personnes âgées. Ces dernières méritent des services de qualité. C'est une question de dignité.

Annexe 1 – Coût de construction par type d'hébergement

Tableau 1 : Synthèse des coûts de construction¹

Québec; 2025 à 2035p; coûts par place en \$ courants

Milieu de vie	2025	2035p	TCAM ²
CHSLD privé	560 000	1 061 109	6,6 %
Ressource intermédiaire (RI)	338 700	641 782	6,6 %
Résidence privée pour aînés (RPA)	327 500	570 113	5,7 %
Maison des aînés	1 032 295	1 956 032	6,6 %

1. Les coûts de construction pour les maisons des aînés représentent le coût par place des 17 projets en cours de réalisation du tableau de bord de la Société québécoise des infrastructures.

2. Taux de croissance annuel moyen.

Sources: AQMVA; Fortin (2021); Statistique Canada; Société québécoise des infrastructures; Analyse Aviseo Conseil, 2026